

Document n° 31

| Assemblée plénière

ALLOCUTION

de

M. Guillaume Kigbafori SORO

**Président de l'Assemblée nationale
(Côte d'Ivoire)**

*** * ***

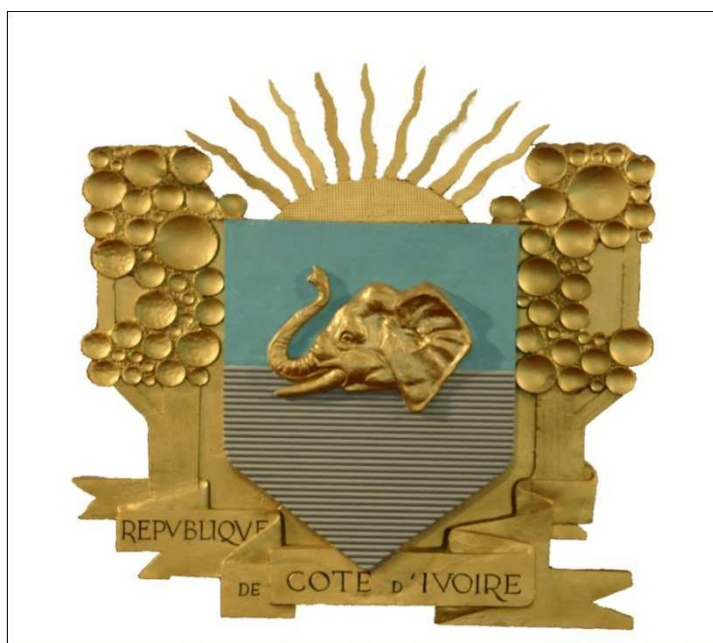
BRUXELLES (BELGIQUE) | 8-12 JUILLET 2012

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE-TRAVAIL

ASSEMBLEE NATIONALE

**38^{ième} Session de l'Assemblée Parlementaire
de la Francophonie**



**Allocution de
Monsieur Guillaume Kigbafori SORO
Président de l'Assemblée Nationale**

Bruxelles, le 11 juillet 2012

- ❖ **Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie,**
- ❖ **Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Présidents,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique,**
- ❖ **Chers collègues,**
- ❖ **Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur et un immense plaisir pour moi d'être présent aujourd'hui, à l'occasion de la 38^{ème} session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie à BRUXELLES, capitale de l'Europe.

Je voudrais, avant tout, au nom de la Représentation nationale de Côte d'Ivoire, adresser mes sincères remerciements à la section Belgique/Communauté Française/Wallonie-Bruxelles, à son Président, à tous ses membres et collaborateurs, qui accueillent la présente session et nous offrent l'hospitalité de façon si fraternelle et si généreuse.

J'associe à ces remerciements l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, son Président, son Secrétaire Général Parlementaire, ses différents membres et ses organes, qui nous ont fait l'amitié de nous inviter à cette session.

Mes salutations vont à l'endroit de tous les honorables invités qui rehaussent de leur présence la solennité de cette cérémonie et de tous les Parlementaires de l'espace francophone, présents ou représentés ici.

A présent, permettez-moi de m'adresser au Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Son Excellence Monsieur Abdou DIOUF.

Monsieur le Président, je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous traduire les salutations chaleureuses de votre ami et jeune frère, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Il n'oublie pas, je n'oublie pas, le peuple de Côte d'Ivoire tout entier n'oublie pas votre position courageuse, lorsque, reclus à l'Hôtel du Golf et encerclés par les chars de l'ancien régime, nous cherchions la solidarité de tous.

Je vous dis merci.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, Président en exercice de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Cher aîné et Cher Collègue Monsieur Roch Marc Christian KABORE,

Je vous salue et vous prie d'accepter de transmettre notre sincère reconnaissance au peuple Burkinabé en général et à SEM le ***Président Blaise COMPAORE*** en particulier, pour les efforts déployés et les sacrifices consentis pour conduire à bon port le processus de paix en Côte d'Ivoire.

Je voudrais saisir l'occasion que m'offre cette tribune pour reconnaître et saluer les mérites de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, car le rôle qu'elle joue, bien souvent, est déterminant, dans la recherche de solutions consensuelles par le dialogue et pour la paix.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une réelle émotion et une grande joie que nous accueillons, aujourd'hui, notre réintégration au sein de la grande famille des parlements francophones.

Mais tout en nous réjouissant de cette heureuse nouvelle, il nous semble utile de jeter un regard lucide sur les événements malheureux que nous avons connus et qui vous ont conduit à nous retirer légitimement votre confiance.

Pour un pays comme le nôtre, qui avait fait de la paix une seconde religion et de l'accueil des étrangers un devoir, c'est d'autant plus frustrant que d'avoir à poser cette question lancinante : ***comment en sommes-nous arrivés là ?***

Fallait-il, comme dans une tragédie antique, payer le lourd tribut de plus de 3 000 morts innocentes et gratuites, alors qu'il eut suffi que le Conseil Constitutionnel fasse preuve de courage et de transparence, pour proclamer des résultats conformes au verdict populaire : un simple coup de fil de courtoisie du perdant au vainqueur, **comme vous, Monsieur le Président Abdou DIOUF ici présent, l'avez fait en 2000**, et la Côte d'Ivoire eût été sauvée !

Que s'est-il donc passé ? À quelles forces aussi puissantes que pernicieuses notre pays s'est-il, en un funeste ***moment d'égarement***, trouvé soumis, au point de perdre l'esprit et de vendre son âme ?

En vérité, nous nous sommes simplement coupés nous-mêmes des racines démocratiques de notre propre mémoire collective !

Nous nous sommes détournés de nos traditions d'hospitalité, d'union, de tolérance et de travail !

Et nous avons emprunté les raccourcis des politiques discriminatoires, d'exclusion et d'injustices sociales ; les raccourcis des politiques de mépris des droits de l'Homme, de mépris de la vie et de mépris de l'intégration!

Ceux qui me connaissent savent que je ne pouvais, ni accepter, ni me rendre complice de cette ***citoyenneté à double vitesse*** et de cette ***humanité à géométrie variable dont la Côte d'Ivoire était hélas devenue la vitrine.***

Mesdames et messieurs

C'était là un grave forfait de la part de ceux qui ont pris la responsabilité de rompre le lien historique qui rattachait la Côte d'Ivoire à ce vaste mouvement d'émancipation des peuples colonisés aspirant à la liberté et à la dignité.

En effet, qu'est-il advenu du message politique de **Lamine GUEYE**, qui obtint la suppression de la distinction discriminatoire entre les « Sujets » et les « Citoyens » ?

De celui de **Félix HOUPHOUËT-BOIGNY**, à qui l'on doit l'abolition du travail forcé ?

Que dire encore de la « *Civilisation de l'universel* » chère au Président **SENGHOR** et fondée sur la reconnaissance de la diversité culturelle ?

Mesdames et Messieurs, chers Collègues, chers amis,

Il était tout à fait prévisible que, face à une telle dérive nationaliste et identitaire, ***l'Assemblée parlementaire de la Francophonie prenne ses responsabilités.***

Et c'est ainsi qu'il faut comprendre la déclaration de son Bureau, réuni à Strasbourg en janvier 2003, qui a jugé et je cite, « ***incompatible avec les principes de la démocratie et de l'État de Droit, toute politique discriminatoire à l'égard des composantes de la population ivoirienne*** ».

Au cours de cette même réunion de Strasbourg, vous vous en souviendrez, nous adressant vos encouragements et votre solidarité, le Bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie ajouta qu'il convient, et je cite, d'***inviter tous les États membres de la Francophonie à renforcer encore leur solidarité et leur engagement en vue de contribuer à un règlement pacifique de la crise.*** »

Quand, dix ans plus tard, presque au bout de la nuit et à la faveur de l'Accord Politique de Ouagadougou signé en 2007, la Côte d'Ivoire a pu procéder à l'organisation de l'élection présidentielle dans de bonnes conditions, à la satisfaction partagée de tous les observateurs qualifiés et que, sur la base de cette expérience, les élections législatives ont pu se tenir, il était tout à fait normal que vous posiez un acte de solidarité supplémentaire à notre endroit.

Telles sont sans doute, les éléments d'appréciation positifs qui vous ont conduit à réviser votre position vis-à-vis de notre pays.

En effet, en février 2012, le Bureau de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, réuni à PHNOM PENH au CAMBODGE, a adopté une ***motion de soutien en faveur de notre réintégration.***

Puis en mars 2012, la Commission Politique de l'APF, réunie à LOMÉ au TOGO, a ajouté sa voix à celle du Bureau pour soutenir notre retour.

Enfin, à Cotonou au Bénin, les 15 et 16 mai 2012, la 20^{ème} Assemblée Régionale Afrique a couronné ce soutien par une ***motion spéciale de recommandation de notre réintégration.***

Au moment donc où la Côte d'Ivoire prend sa place au sein de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, nous tenons à vous dire que nous sommes heureux et fiers de cette reconnaissance et de cette réhabilitation.

Quoi de plus naturel en somme, si l'on se souvient que notre pays, membre-fondateur, est un bastion de la francophonie et que notre ambition est d'en faire un bastion de la démocratie, de l'intégration africaine et de la coopération interparlementaire !

Mesdames et Messieurs

Ainsi réintégré, nous nous engageons à respecter les trois principes contenus dans la devise de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, à savoir, « ***Egalité-Complémentarité-Solidarité*** ».

Sur ce triple registre, je suis convaincu que c'est en conjuguant nos efforts que nous construirons ensemble un monde meilleur, plus hospitalier, plus ouvert, plus apaisé et c'est pourquoi nous espérons que toutes les bonnes volontés que recèle la famille francophone accepteront de nous accompagner, notamment dans les chantiers et les réformes économiques courageux que la Côte d'Ivoire a engagées pour se hisser au rang de pays émergent à l'horizon 2020.

Sachez-le, notre détermination à prendre en charge les affaires de notre pays et à façonner positivement le destin du peuple ivoirien, pour en faire un Peuple qui compte, est sans faille.

Chers collègues parlementaires, mesdames et messieurs, sur ce,

Je vous remercie.

Guillaume Kigbavori SORO
Président de l'Assemblée Nationale de la République de Côte d'Ivoire.